

administration communale
réorganisation des services

La Municipalité de Lausanne a décidé de procéder à une réorganisation des services de la Direction de l'administration générale et de la culture afin de mieux répondre aux besoins de la Municipalité et de la Ville. La Municipalité a ainsi décidé la création d'un nouveau service du protocole et des relations extérieures, qui sera confié à M. Christian Zutter, actuellement secrétaire municipal. Le nouveau service assurera notamment les missions officielles d'accueil et de représentation de la Ville. M. Sylvain Jaquenoud, actuellement secrétaire municipal adjoint, devient secrétaire municipal en remplacement de M. Zutter. Par ces changements, qui prendront effet au 1^{er} janvier 2014, la Municipalité vise un renforcement du rôle d'état-major du secrétariat municipal au service de la Municipalité et du Syndic.

Lors de sa séance du 5 décembre 2013, la Municipalité a décidé de procéder à une réorganisation des services de la direction de l'administration générale et de la culture. La complexité croissante des tâches administratives, la nécessité de plus en plus importante d'assurer un suivi transversal des dossiers complexes mais aussi l'augmentation de l'implication de la Ville dans ses relations avec divers partenaires appellent une réorganisation afin d'accomplir au mieux ces missions. L'accomplissement de ces tâches, de nature très différente, ne pouvait plus être confié au seul secrétariat municipal. La Municipalité a de ce fait décidé de scinder ces missions afin de renforcer la cohérence de l'organisation administrative qui en a la charge.

La Municipalité a décidé la création d'un nouveau service du protocole et des relations extérieures. Il sera notamment chargé de gérer le protocole officiel et l'organisation des manifestations décidées par la Municipalité, d'apporter un appui aux services communaux pour l'organisation de cérémonies et manifestations, d'organiser l'accueil de délégations étrangères, et d'assurer la coordination de la Conférence des villes de Suisse romande, présidée par le syndic de Lausanne. Le service du protocole gèrera en outre les expositions au Forum de l'Hôtel de Ville, et les bâtiments affectés aux réceptions officielles, Hôtel de Ville, maison de Mon-Repos et Casino de Montbenon. La Municipalité a désigné M. Christian Zutter, actuellement secrétaire municipal, pour prendre la direction du service du protocole et des relations extérieures, domaine dans lequel ses compétences sont reconnues et appréciées. Monsieur Christian Zutter, diplômé en psychologie de l'Université de Genève et au bénéfice d'un diplôme de gestion publique locale de la HES-SO, a collaboré durant dix ans avec le CICR. Il y a acquis une expérience étendue dans le domaine des relations internationales et une bonne connaissance des milieux diplomatiques et gouvernementaux, ainsi que la maîtrise de deux langues étrangères (anglais et espagnol). M. Zutter est entré à la Ville de Lausanne en 1995 en qualité de secrétaire municipal adjoint et de responsable du protocole, puis a été nommé secrétaire municipal en mai 2011. Ses qualités relationnelles, son goût pour l'organisation et son réseau de contacts constituent des atouts précieux pour appuyer la Municipalité dans ses relations avec ses partenaires et la communauté. M. Zutter restera secrétaire municipal remplaçant afin d'assurer les remplacements en cas d'absence du titulaire et de son adjointe. La Municipalité remercie M. Zutter pour le travail qu'il a accompli en tant que secrétaire municipal. Elle se réjouit vivement de poursuivre la collaboration avec M. Zutter dans ses nouvelles fonctions, en mettant à profit ses larges compétences.



Le secrétariat municipal transfère un certain nombre de ses responsabilités actuelles au nouveau service. Il conserve son rôle, avec des missions renforcées, d'état-major de la Municipalité pour la préparation, l'accompagnement et le suivi des séances, la gestion de l'agenda et des engagements officiels. Le secrétariat municipal assure en outre l'état-major du Syndic et le secrétariat de la direction de l'administration générale et de la culture ainsi que les relations avec le Bureau et le Secrétariat du Conseil communal. Il est en charge des relations bilatérales institutionnelles et de la coordination avec les services communaux pour ce qui concerne les travaux de la Municipalité. Il assure également la définition et la gestion des procédures en relation avec les travaux de la Municipalité. Il gère enfin l'application des droits politiques dans la commune (scrutins, rôle des électeurs, initiatives et référendums). La Municipalité a nommé M. Sylvain Jaquenoud, actuellement secrétaire municipal adjoint, au poste de secrétaire municipal, en remplacement de M. Zutter. Entré à la Ville en 2011, M. Jaquenoud a développé une connaissance approfondie du fonctionnement de l'administration et de la Municipalité. Au bénéfice d'une licence en sciences politiques et d'un MPA de l'IDHEAP, M. Jaquenoud a été successivement collaborateur personnel du Chancelier d'Etat du Canton du Jura, collaborateur scientifique à la direction de l'Office fédéral des transports, secrétaire municipal de la Ville de La Chaux-de-Fonds, puis chef de la section des droits politiques du service des communes du Canton de Vaud. Sa formation, ses connaissances et ses intérêts en font un candidat de choix pour assurer la fonction de secrétaire municipal de la Ville de Lausanne. La Municipalité remercie M. Jaquenoud de sa disponibilité pour assurer ses nouvelles fonctions.

La nouvelle organisation permettra de répondre à la volonté de centrer la mission du secrétariat municipal sur son rôle d'état-major de la Municipalité et du syndic et de renforcer ce rôle en assurant une meilleure utilisation des compétences disponibles. Elle entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2014 mais nécessitera une période de transition avant d'être pleinement opérationnelle. Elle ne nécessitera pas la création de nouveau poste au sein des services concernés.

Administration générale et culture

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Daniel Brélaz, Syndic, 021 315 22 00**

Lausanne, le 6 décembre 2013